CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR

L'ALGÉRIE RENFORCE SA COOPÉRATION RÉGIONALE

Page 3

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

FORTE DIMINUTION DES INCENDIES EN 2024

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 5208 | Lundi 17 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROTECTION CIVILE

POURSUITE DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES

Page 16

LA CRISE DU LAIT DÉFINITIVEMENT RÉGLÉE

LE GROUPE GIPLAIT REDORE SON BLASON

Page 5

UN FRONT AFRICAIN UNI POUR LA JUSTICE ET LA RÉPARATION POUR LES CRIMES HISTORIQUES

LE PASSÉ RATTRAPE LES ANCIENS PAYS COLONIAUX !

Page 16

TÉLÉPHONIE MOBILE

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE DJEZZY PROGRESSE DE 10 % EN 2024

Page 4

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE TRIOMPHE À ADDIS-ABEBA : MME SELMA MALIKA HADDADI ÉLUE VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Retour sur la victoire éclatante pour l'Algérie sous la conduite du président Tebboune

Samedi dernier, un événement marquant s'est produit à Addis-Abeba, marquant une nouvelle victoire diplomatique pour l'Algérie. Mme Selma Malika Haddadi, ambassadrice de l'Algérie à Addis-Abeba et représentante permanente auprès de l'Union africaine (UA), a remporté une victoire décisive contre sa concurrente marocaine, obtenant un total de 33 voix pour le poste de vice-présidente de la Commission de l'UA.

Cette élection ne se limite pas seulement à un triomphe personnel, mais représente également un signe éclatant du rôle influent de l'Algérie au sein de l'Union africaine et de sa diplomatie active sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune.

Le parcours d'une diplomate aguerrie

À 47 ans, Mme Haddadi incarne l'excellence de la diplomatie algérienne. Forte de plus de deux décennies d'expérience, elle a consacré sa carrière à la promotion de la paix, de l'unité africaine et au renforcement des relations internationales de l'Algérie.

Elle a occupé plusieurs postes de prestige, notamment celui de directrice générale Afrique au ministère des Affaires étrangères entre mars 2023 et avril 2024. Avant cela, elle a été ambassadrice en plusieurs pays, dont le Kenya et le Soudan du Sud, et a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques de l'Algérie sur la scène mondiale, notamment sur des questions cruciales liées aux femmes, aux enfants, à la santé et aux Objectifs de développement durable.

Une vision renouvelée pour l'Union africaine

L'élection de Mme Haddadi à la vice-présidence de la Commission de l'UA s'inscrit dans une vision ambitieuse pour l'avenir du continent.

Elle a articulé sa candidature autour d'un engagement à renforcer l'efficacité et la transparence au sein de l'UA.

Son programme met l'accent sur la priorisation des partenariats avec les institutions africaines de développement, telles que la Banque africaine de développement (BAD), Afreximbank, et l'AUDA-Nepad. Ces partenariats joueront un rôle clé pour dynamiser les projets et les financements nécessaires au développement du continent. Mme Haddadi a également insisté sur l'importance de l'Agenda 2063, une feuille de route pour l'Afrique visant à transformer le continent d'ici 2063. Son objectif est de promouvoir le panafricanisme, la solidarité entre les États africains et d'œuvrer pour des réformes structurelles au sein de l'organisation afin d'accélérer l'intégration et la coopération entre les pays du continent.

Un nouvel élan pour la diplomatie algérienne

La victoire de Mme Haddadi ne se limite pas à un simple gain pour sa personne, mais revêt une dimension symbolique forte pour l'Algérie.

En obtenant un soutien massif au sein de l'UA, l'Algérie démontre une fois de plus l'importance de sa diplomatie et son influence croissante dans les affaires africaines.

Ce succès met également en lumière le rôle de leadership que l'Algérie continue de jouer dans la mise en œuvre des grandes initiatives du continent, telles que la sécurité collective et la résolution des conflits, avec un accent particulier sur l'initiative « faire taire les armes ».

La diplomatie algérienne : Une politique de principes et d'engagement

Ce nouveau succès pour l'Algérie à l'Union africaine est également une preuve supplémentaire de l'approfondissement des liens entre le pays et les nations africaines.

Le soutien massif à Mme Haddadi dans cette élection reflète la reconnaissance des efforts constants de l'Algérie pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable sur le continent africain. En tant que vice-présidente de la Commission de l'UA, Mme Haddadi aura la possibilité de jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques africaines et de promouvoir une vision commune des enjeux de l'Afrique. Elle a affirmé, après sa victoire, qu'elle œuvrerait avec toute l'équipe de la Commission pour «*faire taire les armes*» et améliorer les conditions de vie des populations africaines.

Ce succès s'inscrit dans une série de réalisations diplomatiques pour l'Algérie qui, sous la présidence de M. Tebboune, continue de se positionner comme un acteur majeur dans la consolidation de l'unité africaine et la gestion des défis continentaux.

La nomination de Mme Haddadi à ce poste est la reconnaissance du rôle prépondérant de l'Algérie dans les affaires africaines, un rôle qui se renforce avec des actions concrètes et des engagements résolus pour l'avenir du continent.

La victoire d'une diplomatie dynamique

L'élection de Mme Selma Malika Haddadi à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine constitue une victoire incontestable pour la diplomatie algérienne.

En s'appuyant sur un solide héritage d'engagement envers l'unité et la solidarité africaines, l'Algérie renforce sa position en tant qu'acteur incontournable de l'UA.

Cette victoire, sous la conduite de M. Abdelmadjid Tebboune, témoigne non seulement de la compétence de Mme Haddadi, mais aussi de l'importance stratégique que l'Algérie accorde à la promotion de la paix et du développement en Afrique.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR :

L'Algérie renforce sa coopération régionale

La 42e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur s'est ouverte hier à Tunis, marquée par la présence d'une importante délégation algérienne conduite par Ibrahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cet événement constitue une occasion de renforcer la coopération entre les pays arabes dans divers domaines liés à la sécurité intérieure et à la gestion des crises.

Au cœur des discussions de cette session, plusieurs projets stratégiques ont été mis sur la table, notamment une initiative visant à lutter contre la prolifération des drogues et des substances psychoactives dans la région arabe. Ce projet de plan stratégique arabe vise à coordonner les efforts des pays membres pour contrer le fléau des drogues, un problème qui touche de nombreuses sociétés arabes et qui a des répercussions considérables sur la sécurité publique.

De plus, le Conseil a abordé un autre sujet crucial : la lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et les cybercrimes. La création d'un plan intérimaire pour la stratégie arabe de lutte contre ces crimes est essentielle pour faire face à la montée des menaces numériques, qui représentent de nouveaux défis pour la sécurité intérieure des pays arabes. Dans un monde de plus en plus connecté, la cybercriminalité ne cesse de croître, et il devient impératif pour les États de collaborer pour mettre en place des mécanismes de prévention et de répression efficaces.

Un autre point fondamental inscrit à l'agenda est la protection civile. Un plan spécifique a été proposé pour améliorer les systèmes de protection et de gestion des crises à l'échelle arabe, notamment face aux catastrophes naturelles, aux incendies, et à d'autres menaces à la sécurité des populations.

Lors de son arrivée à l'aéroport international de Tunis-Carthage, le ministre Ibrahim Merad a été chaleureusement accueilli par les responsables tunisiens, à savoir Khaled Al-Nouri, ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, ainsi que le Dr Mohamed Ben Ali Koman, secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. Cette rencontre s'inscrit dans un cadre de coopération bilatérale forte entre l'Algérie et la Tunisie, deux pays voisins aux relations fraternelles. L'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire en Tunisie a également marqué sa présence, soulignant l'importance stratégique de cet événement pour l'Algérie.

La session s'est donc ouverte dans un climat de solidarité et de volonté partagée de renforcer la sécurité régionale. Cette rencontre reflète l'engagement continu de l'Algérie à jouer un rôle clé dans le renforcement de la coopération arabe pour faire face aux défis de sécurité, qu'ils soient liés aux phénomènes de criminalité, aux catastrophes naturelles ou aux nouvelles menaces numériques.

Ce Conseil des ministres arabes de l'Intérieur représente un pas de plus vers une intégration sécuritaire régionale renforcée, qui permettra d'anticiper les crises futures et de protéger les populations arabes des dangers qui pèsent sur elles. L'Algérie, à travers sa participation active et ses propositions concrètes, se positionne comme un acteur incontournable de la stabilité et de la sécurité dans la région.

C.A.

AUDITION PARLEMENTAIRE 2025 DE L'ONU:

L'Algérie affirme son engagement à réaliser les ODD

L'Algérie a affirmé, lors de sa participation à l'Audition parlementaire 2025 au siège de l'ONU à New York, représentée par une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), son engagement à réaliser les objectifs du développement durable (ODD), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La participation de l'APN à cette audition parlementaire internationale vient «*affirmer l'engagement de l'Algérie à réaliser les ODD et ses efforts en vue de développer des politiques économiques soutenant la croissance et de renforcer les partenariats commerciaux au double plan régional et international, en adéquation avec les exigences de l'économie mondiale fluctuante*».

Lors de cette audition organisée par l'ONU, sous le thème «*intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable: le financement, les institutions et la politique*», le député Nabil Guend a souligné lors de son intervention, le rôle de l'Algérie dans la dynamisation du commerce international, affirmant qu' «*elle a été parmi les pays précurseurs dans le renforcement des échanges commerciaux au niveau africain, et ce dans le cadre de la réalisation du développement durable, prôné par le Parlement international*».

L'Algérie «*a œuvré à créer de nouvelles activités commerciales et à activer les zones économiques de libre échange, dans l'objectif de renforcer la dynamique commerciale à dimension africaine*», a-t-il relevé, précisant que le Parlement algérien a débattu de lois qui visent à appuyer le libre-échange commercial, étant «*un outil à même de booster le commerce bilatéral et de réaliser une complémentarité économique régionale*».

Par ailleurs, le député a fait observer que «*les conflits armés demeurent le principal obstacle devant une véritable revitalisation du commerce international ainsi qu'une entrave à la stabilité économique et aux initiatives visant à renforcer le développement durable*», selon le communiqué.

Concernant les exportations, M. Guend a précisé que l'Algérie «*déploie de grands efforts pour redynamiser ses exportations et soutenir les produits nationaux au niveau des marchés extérieurs*», soulignant la promulgation de lois et de législations prévoyant des incitations fiscales qui visent à encourager les exportateurs et à renforcer la compétitivité des produits algériens à l'échelle mondiale, contribuant ainsi à booster le développement durable. L'audition parlementaire, organisée les 13 et 14 février au siège de l'ONU à New York, s'est déroulée en présence de représentants des différents Parlements du monde, ainsi que d'experts en économie et de spécialistes des les domaines du développement durable pour discuter des moyens à même de conforter les efforts des Etats en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD).

R.N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES :

Le président de la République regagne Alger après sa participation au Sommet de l'UA à Addis-Abeba

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a regagné Alger, samedi soir, après avoir pris part à Addis-Abeba (Ethiopie) au 38e sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA).

Le président de la République avait présidé, vendredi, le 34e sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en sa qualité de Président de ce Mécanisme.

Il a été accueilli à son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene d'Alger par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

DIPLOMATIE :

Attaf reçoit un appel téléphonique du Premier ministre libanais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier un appel téléphonique du Premier ministre libanais, M. Nawaf Salam, indique un communiqué du ministère.

Lors de cet appel qui fait suite à la visite officielle effectuée par le ministre d'Etat, à Beyrouth, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les deux parties ont évoqué «*les développements dans le Sud du Liban, notamment la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et le retrait des forces d'occupation israéliennes des territoires libanais*», selon le communiqué.

M. Attaf a, à cet égard, «*réitéré la solidarité de l'Algérie avec le Liban face aux violations flagrantes de sa souveraineté et de son intégrité territoriale*», affirmant «*la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien en faveur du Liban, notamment en sa qualité de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations unies*», ajoute le communiqué.

R.N.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS:

Forte diminution des incendies en 2024

Les incendies de forêts ont baissé de 91% durant l'année 2024 par rapport à la moyenne annuelle enregistrée durant les dix dernières années, estimée à 40.000 hectares, indique samedi un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Le bilan a été présenté lors d'une réunion de travail présidée par le ministre du secteur, Youcef Cherfa, au siège de la Direction générale des forêts (DGF), consacrée à l'évaluation des différents programmes liés à la prévention et la lutte contre les incendies de forêt en 2025.

La rencontre a vu la participation des conservateurs de forêt des 40 wilayas concernées par la campagne et du délégué national des grands risques, selon la même source.

Le bilan présenté lors de la rencontre a fait ressortir une baisse considérable dans les foyers, en recul de 73 %.

M. Cherfa a salué les efforts consentis par toutes les parties activant dans le dispositif d'intervention rapide, notamment les agents forestiers, les unités de la Protection civile et l'Armée nationale populaire (ANP), se félicitant de la préparation proactive en 2024 et de l'utilisation de moyens modernes comme les canadairs et les drones pour la surveillance et l'alerte précoce.

Concernant les programmes de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'année 2025, le ministre a donné des instructions pour parachever toutes les opérations, notamment l'ouverture et l'aménagement des sentiers forestiers et la réalisation de tours de contrôle et la mobilisation de points d'eau et ce avant «*la fin du mois de mars prochain*».

A cela s'ajoute l'installation des comités exécutifs au niveau local et la finalisation des préparatifs pour le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour l'année en cours, en prévision de l'installation «*prochaine*» de la commission nationale de protection des forêts, conclut le communiqué.

R.N.

TÉLÉPHONIE MOBILE:

Le chiffre d'affaires de Djezzy progresse de 10 % en 2024

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 112 milliards de dinars (mds DA) en 2024, marquant une hausse de 10 % sur un an, indique hier l'entreprise publique dans un communiqué.

PAR ROSA CHAOUI

Sur l'ensemble de l'année 2024, le chiffre d'affaires s'est établi à 112,17 mds DA, soit une croissance significative de près de 10 % par rapport à 2023, portée par «*une dynamique commerciale soutenue*», selon la même source. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a atteint 29,04 mds DA, enregistrant une progression de 8,2 % par rapport à la même période en 2023, «*réalisant ainsi le meilleur trimestre de l'année en dépit de la saisonnalité*», précise l'entreprise. Concernant les principaux indicateurs financiers et opérationnels, Djezzy comptait au 31 décembre dernier 17 millions d'abonnés, soit une croissance annuelle de 6,8 %. L'usage des services de données a également progressé de 7 %, «*traduisant l'adhésion croissante des clients aux offres digitales de l'opérateur, soutenue par un réseau renforcé et une connectivité améliorée*», souligne Djezzy.

L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) a atteint 12,81 mds DA au quatrième trimestre 2024, soit une progression de 15,6 % par rapport à la même période en 2023. Pour l'ensemble de l'année, l'EBITDA s'élève à 51,37 mds DA, enregistrant une hausse annuelle de 12,7 %. La marge EBITDA, «*en constante amélioration*», s'est établie à 44,1 % au quatrième trimestre (+2,8 points) et à 45,8 % sur l'ensemble de l'année (+1,3 point).

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Djezzy a intensifié ses investissements au quatrième trimestre 2024, atteignant 7,2 mds DA, soit une hausse de 32 % par rapport à la même période en 2023. Pour l'ensemble de l'année, les investissements s'élèvent à 25,6 mds DA, permettant notamment «*une expansion de la couverture 4G (+4,6 points) et une amélioration de la qualité de service*». Les performances réalisées en 2024 «*marquent un résultat financier inédit depuis sept ans, tandis que la croissance de la base client atteint un niveau record depuis huit ans*». Ces résultats reposent sur «*une culture d'entreprise fondée sur l'innovation, l'agilité et la collaboration entre les équipes, ainsi que sur l'engagement du capital humain*», selon Djezzy. «*Le soutien stratégique du Fonds national d'investissement (FNI) a également permis à Djezzy d'accélérer son développement, d'investir dans des projets d'envergure et de créer un environnement propice à l'innovation et à une croissance durable*», conclut l'entreprise.

R.C.

LES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES VERS LA QUATRIÈME GÉNÉRATION :

Un pas vers l'innovation et la numérisation

Le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a récemment dévoilé les établissements d'enseignement supérieur classés parmi les universités de quatrième génération, une initiative majeure qui pourrait marquer un tournant dans le secteur éducatif et scientifique du pays. Cette initiative vise à propulser les universités algériennes vers des standards plus élevés en matière d'enseignement, de recherche, de technologie et d'innovation.

Les universités de quatrième génération sont conçues pour répondre aux besoins d'un monde moderne et de plus en plus tourné vers la technologie. Ces établissements ne sont pas seulement axés sur l'enseignement, mais aussi sur la recherche scientifique, l'innovation et l'entrepreneuriat, avec un accent particulier sur la coopération internationale dans les projets de recherche. L'objectif principal de ces universités est d'accompagner les étudiants dans leur épanouissement académique et professionnel. À travers la numérisation, l'intégration de l'intelligence artificielle et l'innovation technologique, ces institutions aspirent à créer un environnement propice à l'émergence de start-ups. Ces nouvelles entreprises pourront à leur tour jouer un rôle essentiel dans la diversification de l'économie nationale et dans la création de richesses.

La liste des universités algériennes classées dans cette catégorie inclut des établissements prestigieux comme l'Université de Sétif 1, l'Université de Constantine 1, l'Université d'Annaba, ainsi que plusieurs écoles nationales de formations spécialisées. Ce projet, qui inclut des universités à travers tout le pays, témoigne de l'engagement du gouvernement algérien à soutenir le développement des institutions éducatives et à répondre aux défis technologiques mondiaux. Les universités de quatrième génération visent également à préparer les étudiants à un monde où l'entrepreneuriat est essentiel. En mettant l'accent sur la formation pratique et l'innovation, elles préparent les jeunes à répondre aux défis économiques de demain. En effet, l'un des objectifs de ces universités est de renforcer la capacité des étudiants à lancer des entreprises et à contribuer activement à la croissance économique de l'Algérie. L'initiative de la quatrième génération des universités est un pas de plus vers la modernisation du système éducatif algérien et l'adoption de normes internationales en matière d'enseignement supérieur. Il ne fait aucun doute que cette transformation aura un impact significatif sur l'avenir académique, économique et technologique de l'Algérie.

R.N.

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE :

Lancement d'une caravane humanitaire de Khenchela vers Ghaza

Une caravane de solidarité chargée de 54 tonnes d'aide humanitaire destinée à la population de Ghaza, en Palestine occupée, s'est ébranlée, hier, de Khenchela.

Le wali, Salim Harizi, a donné le signal de départ cette caravane, initiée par la délégation de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), et comprenant 54 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matelas, de couvertures, de vêtements et autres, transportés à bord de 4 grands camions.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante de l'Algérie avec les populations meurtries de la bande de Ghaza qui font face à une situation des plus difficiles en raison de l'agression sioniste, a déclaré Fateh Maarouf, président de la délégation locale du CRA. La caravane, qui a pris la route devant le siège de la wilaya de Khenchela, doit se rendre au centre national de collecte des aides destinées au peuple palestinien situé dans la zone industrielle de Blida, avant d'être acheminée vers ses destinataires en Palestine depuis l'aéroport militaire de Boufarik. M. Maarouf a ajouté que les aides collectées à Khenchela proviennent d'opérateurs économiques, d'industriels, de bienfaiteurs, d'associations en coordination avec les Directions du commerce, de l'industrie et de l'action sociale.

R.N.

LA CRISE DU LAIT DÉFINITIVEMENT RÉGLÉE

Le groupe Giplait redore son blason

Le secteur de la production laitière est dans la bonne voie. Avec une nouvelle usine du groupe Giplait à Rouiba, l'Algérie peut maintenant clore définitivement la crise du lait et les perturbations du marché.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'inauguration récente à Rouiba de la plus grande usine de production laitière en Algérie, témoigne que la filière est promue à de bonnes perspectives. Cette usine selon le ministre de l'Agriculture Youcef Cherfa va « *permettre d'approvisionner le lait dans la capitale et les villes voisines* » en rappelant le bond qualitatif de la production qui est passé à 2,5 milliards de litres par an. Le groupe public Giplait détient ainsi une production record avec 54% du marché en poudre de lait et arrive ainsi à produire 3,57 millions de litres de lait par jour. Le groupe étoffe donc son réseau où il dispose actuellement de 170 points de vente à travers le territoire algérien. Le ministre a confirmé dans une déclaration à la presse que « *le dispositif de production et de commercialisation du lait partiellement écrémé résulte de la collecte du lait de vache mis sur le marché avec le groupe public* » et d'économiser 17 millions de dollars sur l'importation de la poudre de lait. Une prouesse quand on sait que l'Algérie était dépendante de la poudre de lait et que sa collecte de lait cru était insuffisante. Aujourd'hui et avec l'arrivée de 30 investisseurs locaux, la production de la collecte de lait cru s'est améliorée avec 800 millions de litres par an. L'ambition de la filière est de disposer à terme de 1 million de vaches laitières. Et pour commencer, il y a l'implication des fermes à élevage bovin qui sont soutenues par les pouvoirs publics. L'idée est de permettre une fertilisation des espèces de bovins pour la production du lait cru en implantant des partenariats au lieu de dépendre exclusivement de l'importation. Pour le ministre, cette mise en production permettra d'économiser 18DA sur le lait subventionné avec notamment la mise en place de l'élevage destiné spécialement à la transformation en lait. Notons tout de même que la subvention de l'Etat au lait avoisine les 100 milliards de dinars selon la loi de finances pour 2025. Un indice suffisant pour assurer un équilibre de marché de cette denrée essentielle pour les consommateurs algériens. En parallèle, la distribution ne souffrira plus des pénuries et l'avertissement du ministre était clair à ce sujet. L'approvisionnement sur le marché est suffisant pour endiguer toute tentative de monopôle ou de spéculation sur les produits soutenus par l'Etat d'autant que cet argent sert également à maintenir une production laitière où elle reste le deuxième segment de dépenses publique après les céréales.

F.A.

OUVERTURE DU CAPITAL DE LA BDL:

Souscription de 85 % des actions proposées en Bourse jusqu'à présent

Environ 85 % des actions de la Banque de Développement Local (BDL) ont été souscrites jusqu'à présent, dans le cadre de l'opération d'ouverture et d'augmentation du capital de cette banque publique à travers son introduction à la Bourse d'Alger, a indiqué samedi à Alger le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred.

S'exprimant lors d'une journée d'information organisée par la BDL au profit des investisseurs sur l'ouverture et l'augmentation de son capital à travers la Bourse, M. Bouzred a affirmé que «*l'opération de souscription a connu un engouement dépassant les attentes, tant de la part des particuliers que des entreprises, d'autant que près de 85 % des actions ont été souscrites depuis le lancement de l'opération le 20 janvier*».

L'introduction de cette banque publique en Bourse se veut, selon le ministre, «*un investissement stratégique et une opportunité exceptionnelle pour les citoyens et les institutions, à parts égales, afin de contribuer activement à la construction d'une économie nationale forte à même de réaliser une croissance durable*», révélant dans ce contexte «*l'introduction prochainement d'une autre banque ainsi qu'une société d'assurances*». A cette occasion, le ministre a appelé tous les chefs d'entreprises, les opérateurs économiques ainsi que les investisseurs à «*adhérer massivement à cette étape décisive du parcours économique du pays*», relevant que «*le renforcement des capacités financières et opérationnelles de la banque permettra de soutenir et d'accompagner les grands projets contribuant efficacement à la dynamisation de l'économie nationale*».

De son côté, le directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, a assuré que la banque était «*prête pour son introduction en bourse*» en témoigne «*l'affluence massive*», ce qui traduit «*l'esprit d'investissement et le patriotisme économique dont jouit le peuple algérien*». M. Lalmas a appelé tous les investisseurs à «*saisir cette opportunité unique en procédant à la souscription des actions de la BDL qui leur ouvrent des perspectives prometteuses, et leur permettent de contribuer efficacement à la construction d'une économie nationale forte et durable*», et ce avant l'expiration de l'opération le 20 février en cours.

A rappeler que l'organisation de cette journée d'information intervient dans le cadre d'une campagne menée par la BDL dans les différentes wilayas du pays, dans le but de fournir toutes les explications nécessaires concernant l'opération d'ouverture de son capital.

Cette rencontre a vu la présence du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que du délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Rachid Belaid en sus des représentants des banques et des sociétés d'assurance.

La BDL avait ouvert le 20 janvier dernier, à travers la souscription en Bourse, son capital social, avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1400 DA. L'opération vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de DA, ce qui permettra à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA.

L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales, et investisseurs professionnels), la souscription étant disponible au niveau de l'ensemble des agences commerciales ou à travers les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) agréés. Les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) chargés de la vente des actions seront représentés au niveau des six (6) banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep - Banque), la Banque de Développement Local (BDL), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Société Générale Algérie (SGA), et des sociétés «Tell Markets» et «Invest Market». Les actions mises en vente, représentant 30% du capital de la Banque, sont réparties comme suit: 17,68 millions d'actions réservés aux personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (soit 40% du total des actions mises en vente), 13,26 millions d'actions aux investisseurs professionnels (30%) et 13,26 d'actions aux personnes morales de droit algérien (30%), le seuil minimal d'achat ayant été fixé à 10 actions.

L'opération d'ouverture du capital de la BDL via la bourse est la deuxième d'une banque publique après celle du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en 2024.

R.N.

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8, 9 et 10

LANCEMENT DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ EN ALGÉRIE

Une initiative stratégique pour assurer l'approvisionnement alimentaire durant le Ramadhan

Le mois sacré de Ramadan représente un défi de taille en termes de gestion de la demande alimentaire, notamment en Algérie où la consommation de produits alimentaires connaît une hausse significative durant cette période.

LANCEMENT DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ EN ALGÉRIE

Une initiative stratégique pour assurer l'approvisionnement alimentaire durant le Ramadhan

Le mois sacré de Ramadhan représente un défi de taille en termes de gestion de la demande alimentaire, notamment en Algérie où la consommation de produits alimentaires connaît une hausse significative durant cette période.

Pour répondre à ces besoins accrus et lutter contre la spéculation sur les prix des produits de consommation, les autorités algériennes ont mis en place une initiative stratégique visant à garantir l'approvisionnement des citoyens en produits de qualité à des prix compétitifs. Ce programme a abouti à l'ouverture de 565 marchés de proximité à travers le pays, une mesure qui s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement pour faciliter l'accès à des produits alimentaires essentiels pendant le mois de Ramadan.

Un engagement du ministère du Commerce pour une meilleure organisation du marché

Le samedi, 3 février, le secrétaire général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El Hadi Beker, a supervisé le lancement officiel de ces 565 marchés, une initiative d'envergure destinée à répondre aux besoins alimentaires accrus des Algériens pendant le Ramadhan. Le responsable a souligné que toutes les mesures nécessaires – qu'elles soient logistiques, organisationnelles ou de coordination avec les différents acteurs économiques – ont été prises afin de garantir un approvisionnement continu et de qualité sur ces marchés. El Hadi Beker a déclaré que cette initiative vise à renforcer les marchés traditionnels, en les diversifiant pour offrir une gamme de produits de qualité à des prix abordables. À travers ces marchés de proximité, les autorités cherchent à offrir une alternative aux marchés classiques où les prix peuvent fluctuer de manière excessive, notamment à l'approche de Ramadhan. Cela permet non seulement de répondre aux besoins de la population, mais aussi de lutter contre les phénomènes de spéculation et de hausse injustifiée des prix.

Un large réseau de commerçants et producteurs locaux impliqué

L'un des principaux atouts de cette initiative est la participation d'un large éventail d'acteurs économiques, comprenant plus de 6.400 opérateurs, tels que des producteurs, des grossistes, des importateurs et des artisans. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la réussite du projet, car ils sont responsables de la fourniture des produits alimentaires variés qui seront proposés sur ces marchés. En effet, les produits distribués incluent des denrées alimentaires de base telles que des légumes frais, des fruits, des viandes, des produits laitiers, des boissons gazeuses et des produits de nettoyage.

Il est intéressant de noter que ces produits proviennent, pour la plupart, directement des producteurs locaux, notamment les agriculteurs algériens. Cela permet non seulement de soutenir l'agriculture locale, mais aussi de garantir une meilleure qualité des produits, tout en maintenant des prix compétitifs. Les vendeurs de fruits et légumes ont ainsi précisé que leurs produits sont directement issus des exploitations agricoles présentes dans de nombreuses régions du pays, ce qui permet une fraîcheur optimale des produits.

Des produits de qualité et à des prix abordables

Afin de répondre aux attentes des citoyens en termes de qualité et de prix, des efforts ont été fournis pour garantir une offre variée et à des prix maîtrisés. Les prix des produits sont fixés de manière à ce que les citoyens puissent y accéder sans se ruiner. À titre d'exemple, la viande de bœuf importée d'Espagne est vendue à des prix variant entre 1.100 et 1.250 DA le kilogramme, tandis que la viande d'agneau est proposée à 1.950 DA le kilogramme. Ces prix sont jugés compétitifs et raisonnables, en comparaison avec ceux pratiqués dans les grandes surfaces ou les marchés traditionnels. Les commerçants ont également annoncé que ces marchés seront bientôt approvisionnés en viande importée du Brésil, tout en respectant les mêmes normes de qualité. Cette diversité d'offres permet de mieux satisfaire les attentes des citoyens, tout en offrant une certaine flexibilité dans le choix des produits.

Préservation du pouvoir d'achat des citoyens

Une des priorités affichées par les autorités algériennes est de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, un enjeu de taille compte tenu de la pression économique exercée par l'augmentation des prix, notamment durant les périodes de forte consommation comme le mois de Ramadhan. En ouvrant ces 565 marchés de proximité, le Gouvernement vise à garantir une disponibilité continue des produits alimentaires essentiels, à des prix raisonnables et stables, ce qui contribue à limiter les hausses des prix souvent constatées à l'approche de la fête musulmane.

La mise en place de ces marchés permet également de répondre à une demande accrue de produits alimentaires en réduisant les chaînes d'intermédiation, souvent sources d'augmentation des prix. En effet, en facilitant la vente directe des producteurs aux consommateurs, ces marchés permettent de supprimer les intermédiaires qui, dans de nombreux cas, en profitent pour augmenter artificiellement les prix des produits.

Lutte contre la spéculation et la pratique des prix abusifs

L'une des grandes préoccupations des autorités algériennes a été de lutter contre la spéculation sur les prix, phénomène souvent observé en période de Ramadhan. Ces pratiques portent atteinte à la capacité des citoyens à se procurer les produits alimentaires essentiels à des prix raisonnables, surtout pour les familles les plus vulnérables. À cet égard, le ministre a précisé que les autorités du commerce surveilleraient de près les prix pratiqués dans ces marchés de proximité et interviendraient en cas de non-respect des prix fixés. Les marchés de proximité sont, donc, perçus comme une réponse directe à ce problème de spéculation, en offrant une alternative fiable et contrôlée pour les consommateurs. En instaurant ces marchés, l'État espère encourager les commerçants à se conformer aux règles et à éviter les pratiques qui nuisent à la stabilité des prix. De plus, les autorités ont mis en place des équipes de contrôle afin de vérifier le respect des prix et des normes qualité sur tous les marchés à travers le pays.

Renforcer l'économie locale et le secteur agricole

Au-delà de la gestion des prix, cette initiative permet également de renforcer l'économie locale, notamment en soutenant le secteur agricole. En encourageant les agriculteurs locaux à participer à ces marchés de proximité, l'État favorise la commercialisation directe de produits agricoles locaux, ce qui réduit la dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires et soutient les producteurs nationaux. Cela s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à renforcer la sécurité alimentaire en Algérie et à stimuler la production locale. Les producteurs agricoles bénéficient ainsi de nouveaux débouchés pour leurs produits, ce qui peut également entraîner la création de nouveaux emplois dans le secteur agricole et dans les activités commerciales associées. Cette dynamique profite à l'ensemble de l'économie locale, en particulier dans les régions rurales où l'agriculture reste un secteur clé pour l'emploi et la stabilité économique.

Un modèle à suivre pour l'avenir

Le lancement de ces marchés de proximité pourrait également constituer un modèle pour d'autres périodes de forte demande alimentaire ou d'autres événements à travers l'année. Si cette initiative réussit à atteindre ses objectifs, elle pourrait devenir une mesure pérenne pour garantir un approvisionnement stable et équitable des produits alimentaires à travers le pays. Les autorités pourraient également étendre ce modèle à d'autres secteurs, afin de mieux gérer les crises économiques ponctuelles ou les périodes de tension sur le marché.

Une réponse efficace aux défis de Ramadhan et de la sécurité alimentaire

L'ouverture des 565 marchés de proximité en Algérie constitue une initiative majeure pour assurer l'approvisionnement alimentaire durant le mois sacré de Ramadhan. Ces marchés répondent à plusieurs objectifs essentiels : garantir une offre abondante de produits alimentaires de qualité, à des prix abordables, lutter contre la spéculation et soutenir l'agriculture locale. En impliquant les producteurs locaux, les commerçants et les opérateurs économiques dans ce projet, le Gouvernement algérien met en place un dispositif solide pour répondre aux besoins des citoyens, tout en renforçant l'économie nationale. Si ces marchés rencontrent le succès escompté, ils pourraient devenir une composante essentielle de la politique de sécurité alimentaire en Algérie.

INDUSTRIE

Ghrieb insiste sur le rôle des directions de wilaya dans l'élaboration de la cartographie nationale du tissu industriel

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, samedi à Alger, le rôle des directions de wilaya du secteur dans l'élaboration d'une cartographie nationale pour le tissu industriel et des différentes nomenclatures de l'industrie nationale, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion avec les directeurs de wilaya du secteur, consacrée à l'évaluation des activités des directions de l'industrie pour l'année 2024, et à donner les orientations nécessaires dans le cadre du plan d'action pour la prochaine période.

Il a, dans ce contexte, mis en avant le rôle "important et axial" des directions de wilaya de l'industrie au niveau local, notamment en matière de suivi et de prise en charge des investissements industriels sur le terrain, appelant à "*davantage d'interaction avec les programmes centraux*".

Le ministre a donné des instructions pour contribuer, à court terme, à l'élaboration d'une cartographie nationale du tissu industriel, identifiant les produits et les activités industriels au niveau national, en s'appuyant sur les données des directions de wilaya, ainsi qu'à l'élaboration de nomenclatures industrielles notamment celle des extrants, comprenant tous les produits fabriqués localement.

Il a également, appelé les directeurs de wilayas à participer à l'élaboration de la nomenclature des intrants, renfermant la liste des produits importés, intégrés à la production locale, afin d'orienter les investissements industriels et d'éviter leur concentration dans certains produits et branches industriels spécifiques.

Il s'agit également de la préparation d'une nomenclature pour les compétences nationales en vue de la création d'un Conseil d'expertises nationales dans différents secteurs industriels, d'une nomenclature des déchets industriels pour œuvrer à leur valorisation, ainsi qu'une nomenclature du parc technologique industriel national visant à développer la reproduction industrielle (l'ingénierie inverse), outre la création d'un réseau national pour la reproduction industrielle et d'un réseau national pour la certification et la conformité. Lors de cette rencontre, la consécration d'un bureau vert pour le développement industriel, qui sera chargé de l'étude immédiate des projets d'investissement industriels structurants contribuant à répondre aux besoins nationaux et à remplacer les importations a été évoquée.

A cette occasion, le ministre a insisté sur l'impératif de coordonner les efforts entre l'administration centrale et les administrations locales et de conjuguer les efforts de tous pour accompagner les investissements et lever les obstacles auxquels sont confrontés les industriels à différentes étapes de la mise en œuvre des projets.

Evoquant la question du renforcement des compétences au niveau des directions de wilaya à travers des programmes de formation spécialisés en faveur de leurs employés et cadres, le ministre a insisté sur l'association de la recherche scientifique et des start-up au développement du secteur industriel, en sus de la numérisation qui garantit la fluidité du transfert de l'information du niveau local au niveau central et vice-versa, conclut le communiqué.

NOUVELLE LAITERIE DE ROUIBA

Début des premiers essais de production

Les premiers essais de production ont été lancés samedi, à la nouvelle usine de production de lait à Rouiba (Alger), la plus grande du genre en Algérie, ce qui permettra de renforcer l'approvisionnement du marché dans les wilayas du centre du pays.

L'opération a été supervisée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, et de la présidente-directrice générale du groupe industriel des productions laitières (Giplait), Samah Lahlouh.

La capacité de production globale de cette laiterie, qui s'étend sur une superficie de plus de 4 hectares dans la zone industrielle de Rouiba, s'élève à 1,4 million de litres par jour, dont 1 million de litres de lait pasteurisé subventionné et 400.000 l/j de lait UHT, conservables jusqu'à trois mois. Grâce à cette nouvelle usine qui sera équipée de matériel moderne pour la production des produits laitiers, la capacité de production globale du groupe Giplait passera à plus de 2,6 milliards de litre par an, répartis sur 16 unités à travers tout le territoire national.

S'exprimant à cette occasion, M. Cherfa a précisé que "*ce mégaprojet, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer la sécurité alimentaire, est un acquis important pour la filière du lait, car renforçant la production nationale de cette denrée essentielle*".

La réalisation du projet de la laiterie de Rouiba, intervenant en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été parachevée en un délai record de 14 mois.

Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de lancement, le ministre a indiqué que 68 millions de litres de "*lait de vache frais*" subventionné ont été commercialisés depuis le début de l'opération en 2024, notant que la production du lait en sachet partiellement écrémé et destiné à la vente avec un prix plafonné, à partir du lait de vache frais, sera généralisée de manière progressive aux différentes laiteries, y compris les laiteries privées.

Assurant que la nouvelle carte de distribution a donné ses fruits, M. Cherfa a précisé "*qu'aucune fluctuation n'a été relevée*", affirmant la disponibilité du lait et de ses dérivés, en quantités suffisantes, durant le mois de Ramadhan. Répondant à une question sur les nouveaux projets stratégiques attendus dans le secteur agricole, durant 2025, le ministre a fait état d'entretiens avec plusieurs investisseurs locaux et étrangers, en vue de la réalisation de projets qui devront augmenter la contribution de l'agriculture au Produit intérieur brut (PIB), actuellement à hauteur de 15%.

De son côté, la P.-dg du groupe Giplait a indiqué que l'usine de Rouiba était dotée d'équipements "*assurant les plus hauts niveaux de qualité*", ajoutant que le groupe avait investi une enveloppe financière estimée à 5 mds de dinars sur fonds propres, en vue de la réalisation de cette usine qui permettra d'assurer la disponibilité de produits de haute qualité à des prix compétitifs.

DEPUIS TOUGGOURT

Louisa Hanoune met en avant l'importance du dialogue national inclusif

La secrétaire générale (SG) du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a mis en avant, samedi depuis Touggourt, l'importance du dialogue national, démocratique et inclusif entre les divers acteurs et composantes de la société, dont les partis, les associations et les organisations syndicales.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les militants et cadres du PT au niveau de cette wilaya, Mme Hanoune a plaidé pour "l'ouverture d'un dialogue national, démocratique et inclusif entre les divers acteurs et composantes de la société, dont les partis, les associations et les organisations syndicales, pour contribuer à la suggestion de solutions aux différentes questions nationales". Elle a estimé, en outre, nécessaire l'élaboration d'une stratégie et d'un plan nationaux pour développer des investissements publics créateurs de richesse et générateurs d'emplois permanents susceptibles de résorber le chômage.

Tout en soulignant que son parti "continue de militer pour préserver la dignité de la classe ouvrière et améliorer ses conditions socioprofessionnelles", la SG du PT a plaidé pour le renforcement de l'action syndicale afin de préserver les droits et libertés fondamentaux des travailleurs.

Mme Hanoune s'est félicitée aussi des dispositions socio-économiques prévues dans la Loi de finances de 2025 en matière de soutien du pouvoir d'achat du citoyen et d'amélioration des conditions professionnelles des travailleurs, notamment l'augmentation des salaires.

Au terme de son intervention, elle a salué le rôle important joué par la diplomatie algérienne et sa position constante et honorable dans la défense des causes justes, à leur tête la question palestinienne.

TIZI-OUZOU

Le ministre de l'Hydraulique exige un service public de qualité

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a appelé samedi à Tizi-Ouzou, où il a effectué une visite de travail et d'inspection, au respect des délais de réalisation des projets pour offrir au citoyen un service public de qualité.

Lors de son inspection de plusieurs projets structurants du secteur de l'hydraulique au niveau de la wilaya, le ministre a insisté sur le respect des délais de livraison de ces projets, tous prévus à la réception au courant de l'année prochaine 2026, pour pouvoir offrir au citoyen un meilleur service public qui soit de qualité.

Il a, dans ce sillage, rappelé "les efforts continus de l'Etat pour l'amélioration du service public fourni au citoyen", en voulant pour preuve le développement, la diversité et l'importance des infrastructures du secteur de l'hydraulique à travers tout le territoire national, celles opérationnelles ou en chantier.

Au premier point de cette visite, le barrage de Souk N'Tleta, dans la commune de Maâtkas, au sud de la wilaya, le ministre à qui un exposé a été présenté sur le projet, a exhorté l'entreprise en charge de ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 86%, de le livrer dans les délais, soit en avril 2026.

Parmi les projets inspectés lors de cette visite, la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Tamda-Ouguemoun, dans la commune d'Iflissen, au nord de la wilaya, qui s'inscrit dans le cadre de la politique des pouvoirs publics de diversifier les sources d'alimentation en eau et de généraliser les stations de dessalement au niveau de la bande littorale du pays. D'une capacité de 60.000 litres/jour, cette station, qui entrera en service au premier trimestre 2026, alimentera 11 communes situées sur et à proximité du flanc nord de la wilaya ainsi que trois autres communes de la wilaya de Boumerdès.

A Sidi khelifa, dans la commune d'Aït Chafaa, à l'extrême nord-est de la wilaya, le ministre a également insisté sur la livraison de cet important projet dans les délais contractuels, fin de l'année 2026, pour contribuer à l'alimentation en eau des communes du littoral de la wilaya. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose de cinq barrages, 75 retenues collinaires, un réseau de distribution de 8.013 Km, 208 stations de pompage et sept stations de traitement des eaux. Elle a également bénéficié d'un projet de six stations destinées à l'épuration des eaux du barrage Taksebt, qui seront lancées incessamment. A la station de transfert des eaux du oued sebaou vers le barrage de Taksebt, dernier point de sa visite, le ministre a indiqué qu'une étude est lancée pour l'augmentation du volume des transferts à partir de cette station vers le barrage, toujours, dans le but de mobiliser le maximum de ressource

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN MER

Une opération réussie à Tarf

La lutte contre l'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains a enregistré un nouveau succès grâce à une opération menée par les autorités algériennes à la fin de la semaine dernière. En collaboration avec la brigade maritime des gardes-côtes d'El Kala, la brigade de lutte contre le trafic de migrants et le commerce des êtres humains de la wilaya de Tarf a mis en échec une tentative d'immigration clandestine par mer, entraînant l'arrestation de 11 individus.

Ces derniers, âgés de 20 à 35 ans, étaient originaires de plusieurs wilayas de l'Est algérien, à savoir Tarf, Annaba, Souk-Ahras, Oum El-Bouaghi et Batna. Leur projet illégal consistait à quitter les côtes algériennes à bord d'un bateau de pêche artisanale, dans l'objectif de rejoindre des rivages européens.

L'opération a été menée après la réception d'informations fiables sur les préparatifs d'une tentative de migration illégale. Après des investigations et une surveillance rigoureuse, les autorités ont localisé les suspects et les ont interpellés avant qu'ils ne puissent mettre leur plan à exécution.

Les forces de l'ordre ont saisi plusieurs équipements en lien avec l'activité illégale : un bateau de pêche traditionnel, un moteur de 40 chevaux, 200 litres de carburant et un appareil GPS. Ces éléments témoignent de la préparation minutieuse des suspects, qui comptaient sur un départ discret et rapide en mer.

Les autorités judiciaires ont ouvert une enquête et des poursuites ont été engagées contre les individus impliqués dans cette tentative de migration illégale. Le procureur de la République a supervisé les actions, garantissant le bon déroulement des procédures légales.

Cette opération souligne l'engagement constant des forces de sécurité algériennes dans la lutte contre l'immigration clandestine, un phénomène en constante hausse en raison de la recherche de meilleures conditions de vie à l'étranger. Les autorités rappellent que des mesures rigoureuses seront prises pour contrer de telles tentatives et protéger les citoyens contre les dangers de ces voyages périlleux.

En parallèle, l'Algérie continue d'appuyer ses efforts pour combattre le trafic humain, en particulier dans les zones côtières, tout en promouvant des politiques de développement visant à offrir des alternatives aux jeunes désireux de quitter le pays.

FEMMES ENCEINTES EXPOSÉE AUX POLLUANTS

Des grossesses qui durent bien au-delà de 41 semaines

La naissance prématurée – comporte des risques pour la santé, mais peu d'attention a été accordée aux risques associés au fait de « naître trop tard » ».

L'étude qui analyse les données de près de 400.000 naissances, révèle que : l'exposition à la pollution de l'air et au stress biothermique pendant la grossesse augmente la probabilité de grossesses prolongées, en particulier chez les mères de plus de 35 ans, les mères primipares, celles qui vivent en zone urbaine et celles qui ont des grossesses compliquées.

Quelle explication ?

Les facteurs de stress environnementaux, notamment les expositions liées au climat pendant la grossesse induisent une réponse maternelle au stress et perturbent les activités endocriniennes et inflammatoires, qui augmentent vers la fin de la grossesse. Cela peut soit raccourcir la grossesse, soit l'allonger.

Quels effets d'une grossesse prolongée ?

Une grossesse prolongée peut avoir de graves conséquences sur la santé de la mère et du bébé et nécessiter des interventions médicales telles que le déclenchement du travail ou la césarienne. Elle peut entraîner un risque accru de mortinatalité, des complications à l'accouchement, la mortalité infantile, des problèmes comportementaux et émotionnels dans la petite enfance et des impacts émotionnels sur les familles.

Quelles implications en pratique clinique ?

Les professionnels de santé en particulier de santé de la femme doivent tenir compte des expositions des patientes lors des évaluations cliniques.

GROSSESSE : L'HTA chez la mère compromet la croissance chez l'enfant

Une étude de l'Université Tokyo confirme de précédentes recherches en apportant des preuves solides sur des effets indirects et néfastes, des gènes maternels associés à l'hypertension artérielle (HTA), via le placenta, sur la croissance fœtale. Ainsi, ces travaux, publiés dans la revue *BMC Medicine*, montrent que l'activité collective de ces gènes ou « activité polygénique » impliquée dans le risque ou développement de l'hypertension chez la mère, freine le développement du placenta, ce qui réduit le poids de naissance de l'enfant. Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès dans le monde. Bien que le développement de ces troubles soit le plus souvent associé à des facteurs liés au mode de vie comme l'obésité, des preuves plus nombreuses suggèrent que des événements beaucoup plus tôt dans la vie peuvent également jouer un rôle. Ici, l'équipe japonaise révèle que certains retards de croissance fœtale peuvent résulter du fait que la mère porte certaines variantes de gènes liés à l'hypertension. Ces effets sur la croissance de l'enfant peuvent survenir même si la mère n'a pas développé l'HTA avant ou au cours de sa grossesse.

Le processus est donc lié aux gènes de risque d'HTA chez la mère

Certains gènes, exprimés dans les reins et les glandes surrénales régulent la pression artérielle, d'autres sont liés au développement et au fonctionnement du système vasculaire. L'expression et la fonction de ces gènes varient d'une personne à l'autre en raison de différences dans la séquence nucléotidique et certaines de ces variations peuvent être associées à l'hypertension. La somme de ces différences représentée par un score de risque polygénique (PRS) permet d'évaluer le risque génétique d'un individu de développer une hypertension

au cours de sa vie. Risque génétique maternel plus élevé d'hypertension artérielle et croissance fœtale compromise : bien que le score de risque polygénique d'hypertension maternelle soit inversement corrélé avec le poids de naissance de sa progéniture, les précédentes recherches menées sur le sujet n'ont pas identifié de relation entre la pression artérielle réelle des femmes enceintes et le poids de naissance de leurs enfants.

Une première explication apportée par l'étude :

Les chercheurs japonais constatent que les gènes liés à l'hypertension chez les mères affectent le poids du nourrisson à la naissance, via des effets sur le placenta. Ce n'est, donc, pas directement la pression artérielle, mais le placenta, un organe vasculaire, qui médie la relation entre le score de risque polygénique d'hypertension maternelle et le poids de naissance de l'enfant. Les facteurs génétiques de la mère peuvent affecter son enfant en transmettant directement certains allèles, mais ils peuvent aussi le faire indirectement via l'environnement intra-utérin.

« Nous nous sommes concentrés sur le placenta car c'est un organe extrêmement vasculaire. Le poids placentaire est également fréquemment corrélé avec le poids à la naissance », explique l'auteur principal, Noriko Sato, professeur agrégé au Département d'épidémiologie moléculaire. L'examen, dans une cohorte de participants japonais, de l'impact du score de risque génétique maternel sur le poids placentaire et le poids de naissance du bébé, révèle : que près de 100% de l'effet du score génétique *« lié au système vasculaire »* sur le poids à la naissance est médié par le poids placentaire ; une association inverse entre le score de risque génétique de pression artérielle systolique maternelle et le taux de croissance fœtale vers la fin de la grossesse (autour de 36 semaines de grossesse). Ainsi, les gènes liés à la pression artérielle maternelle sont associés à une décélération indésirable de la croissance fœtale qui survient via une baisse de croissance placentaire. *« L'environnement intra-utérin construit par le système vasculaire placentaire apparaît donc un facteur plus pertinent ici que la pression artérielle de la mère au moment de la grossesse »*. Il sera complexe d'inclure les données de risque génétique maternels dans la pratique clinique et pourtant ces données pourraient permettre le dépistage et une meilleure prise en charge périnatale mère-enfant. Des résultats, par ailleurs, fascinants, car ils pourraient contribuer à prévenir le développement de la maladie bien avant son apparition (soit l'HTA chez la mère et le déficit de croissance chez l'enfant).

RENCONTRE HISTORIQUE EN PRÉPARATION

Poutine et Trump pourraient se rencontrer en Arabie saoudite fin février

La possibilité d'une rencontre entre les présidents russe, Vladimir Poutine, et américain, Donald Trump, suscite une attention particulière, alors que les deux leaders pourraient se retrouver en Arabie saoudite à la fin de ce mois de février.

Selon des sources russes, des responsables des États-Unis et de la Russie se réuniront prochainement à Riyad pour préparer ce sommet potentiel, avec l'objectif de le tenir avant le début du mois de Ramadhan. L'Arabie saoudite pourrait ainsi devenir un terrain de dialogue pour les deux grandes puissances mondiales. Ce sommet, bien que non encore confirmé, semble être une occasion importante de relancer les relations entre les deux pays, après une série de tensions diplomatiques dans les dernières années.

Des sources proches de l'affaire ont révélé à l'agence « Bloomberg » que les détails de la rencontre, notamment les participants, sont encore en cours d'élaboration. Ce sommet pourrait avoir des implications majeures, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité internationale, les échanges de prisonniers, ainsi que la situation en Ukraine. La réunion entre Poutine et Trump pourrait également marquer une étape importante dans la coopération bilatérale entre les deux nations, particulièrement dans un contexte mondial marqué par de nombreuses incertitudes géopolitiques. Le ministre saoudien à la Sécurité nationale, Musaed bin Mohammed Al-Aiban, représentera l'Arabie saoudite lors de cette réunion de préparation. Alors que la rencontre semble imminente, les observateurs internationaux attendent de voir comment cette nouvelle dynamique pourrait influencer les relations entre la Russie et les États-Unis, deux acteurs clés dans les affaires mondiales.

LIBAN

2 martyrs dans une frappe sioniste

Au moins deux personnes sont tombées en martyrs samedi dans une frappe sioniste visant un véhicule dans le sud du Liban, a indiqué l'Agence de presse libanaise (ANI).

« L'agression sioniste qui a ciblé ce soir une voiture sur la route de Jarjouh, dans la région d'Iqlim al-Tuffah, a entraîné la mort de deux personnes et blessé quatre citoyennes », a indiqué l'agence ANI. ANI avait indiqué plus tôt qu'*« un drone ennemi sioniste »* avait effectué une frappe contre un véhicule dans le secteur d'Iqlim al-Tuffah. L'agence ANI avait fait état plus tôt d'une autre frappe sioniste au drone dans les environs de la localité d'Ainata, précisant qu'« aucune victime n'était à déplorer ». « Des drones et des avions de surveillance continuent de survoler la région à basse altitude », avait-elle ajouté. Le cessez-le-feu est entré en vigueur le 27 novembre, après deux mois d'agressions sionistes. Selon l'accord de trêve, l'armée libanaise devait se déployer dans le sud du Liban aux côtés des Casques bleus de l'Onu, tandis que l'armée sioniste devait s'en retirer sur une période de 60 jours, prolongée ensuite jusqu'au 18 février. Malgré le cessez-le-feu, l'entité sioniste a continué à mener des agressions au Liban.

Le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf élu président de la Commission de l'Union africaine

Le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf a été élu, samedi à Addis-Abeba, président de la Commission de l'Union africaine (UA). M. Mahmoud Ali Youssouf a été élu par 33 voix, obtenant ainsi la majorité des deux tiers requise lors du sommet annuel de l'organisation panafricaine.

Il succède à ce poste au Tchadien Moussa Faki Mahamat qui a atteint la limite des deux mandats, fixée par le règlement de l'UA. Ministre djiboutien des Affaires étrangères depuis 2005, Mahmoud Ali Youssouf s'est fixé pour mission de renforcer la gouvernance, la démocratie et les capacités institutionnelles de l'UA, de promouvoir la paix et la sécurité, de stimuler le développement économique et social, de développer les infrastructures, d'entreprendre une transition audacieuse face aux défis environnementaux, de soutenir l'avenir et la jeunesse, de l'emploi, de l'égalité des genres et de la diaspora africaine, ainsi que de promouvoir la place de l'Afrique sur la scène mondiale. Le nouveau président de la Commission de l'UA, issu de la région de l'Afrique de l'Est en vertu du principe de "rotation" interrégional décidé par l'UA, s'est engagé également à renforcer la sécurité régionale et à favoriser l'unité au-delà des clivages linguistiques et culturels en Afrique. Il estime que les Africains doivent prendre en charge le programme de paix et de sécurité en Afrique, car le soutien étranger a entravé les progrès durables.

MALI

48 morts dans une mine illégale d'or

Un nouveau drame lié à l'exploitation minière illégale a frappé le Mali samedi dernier, faisant au moins 48 victimes. L'effondrement d'un site non autorisé d'extraction d'or dans l'ouest du pays a causé la mort de ces personnes, majoritairement des femmes. Ce tragique événement survient alors que le pays, comme d'autres nations d'Afrique de l'Ouest, fait face à une série d'accidents similaires dans des mines abandonnées.

Les autorités maliennes ont confirmé que l'accident s'est produit dans un ancien site minier, situé à Bellaï Kouto, qui avait été exploité par une société dans le passé. Le bilan de cette tragédie s'élève à 48 décès, selon la police locale, et a choqué le pays. La plupart des victimes étaient des femmes, qui, comme de nombreux chercheurs d'or, se rendent dans ces sites abandonnés en espérant faire fortune.

Le Mali, l'un des plus grands producteurs d'or en Afrique, fait face à une situation paradoxale où l'exploitation minière, qui constitue une part importante de son économie, génère également de graves risques pour la vie humaine, notamment dans le secteur artisanal de l'or. Le pays est régulièrement secoué par ce type de catastrophes, où des travailleurs, souvent sans équipements de sécurité, pénètrent dans des mines non sécurisées.

Ce drame rappelle d'autres incidents tragiques, comme l'effondrement d'une mine d'or dans le sud du Mali, il y a moins d'un an, qui avait coûté la vie à plus de 70 personnes. De plus, en janvier dernier, 10 autres travailleurs, principalement des femmes, ont trouvé la mort dans une autre mine d'or dans le sud du pays. Ces événements soulignent les dangers constants auxquels sont confrontées les personnes qui, dans l'espoir d'une vie meilleure, se tournent vers des sites miniers abandonnés ou illégaux. La question de l'exploitation minière illégale et de ses dangers reste un défi majeur pour le Gouvernement malien. Bien que l'or constitue un pilier économique essentiel pour le pays, il est nécessaire de trouver des solutions pour encadrer cette activité, garantir la sécurité des travailleurs et réduire les risques liés aux sites miniers informels. Les autorités maliennes doivent intensifier leurs efforts pour lutter contre l'exploitation minière illégale, en vue de prévenir de nouvelles tragédies.

LES ATHLÈTES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

Ryad Mahrez parmi les plus grands gagnants du sport

Ryad Mahrez, l'ailier algérien du club saoudien Al-Ahly, continue de figurer parmi les sportifs les mieux rémunérés au monde en 2024. Après son transfert vers l'Arabie saoudite, Mahrez reste un acteur majeur du paysage sportif mondial, avec des revenus impressionnants.

Selon le site spécialisé *Sportico*, Mahrez occupe la 44e place dans le classement des athlètes les mieux payés, avec un total de 50 millions d'euros cette année. Ses gains sont répartis entre un salaire annuel de 48 millions d'euros et 2 millions d'euros générés par des contrats publicitaires.
L'Algérien, qui a quitté Manchester City pour rejoindre l'Arabie saoudite, se distingue parmi les sportifs africains les mieux rémunérés. Dans la même liste, on retrouve Mohamed Salah (38e), l'attaquant égyptien de Liverpool, avec des revenus estimés à 52,8 millions d'euros. Salah, tout comme Mahrez, profite de son statut de superstar dans le football mondial et bénéficie de nombreux partenariats lucratifs en plus de ses salaires.
Un autre joueur notable sur cette liste est Sadio Mané, qui évolue également en Arabie saoudite, au sein du club Al-Nassr. L'attaquant sénégalais occupe la 67e position, avec des revenus totaux de 43,7 millions d'euros, témoignant de l'attractivité croissante du Championnat saoudien pour les grandes stars du football.
Mais c'est le phénomène Cristiano Ronaldo qui domine encore largement cette catégorie. L'attaquant portugais, qui évolue également en Arabie saoudite avec Al-Nassr, occupe la première place du classement des athlètes les mieux rémunérés, avec des revenus astronomiques atteignant 260 millions de dollars (249,4 millions d'euros). Ce chiffre inclut un salaire impressionnant de 215 millions de dollars provenant de son contrat avec Al-Nassr, ainsi que 45 millions de dollars en provenance de ses contrats publicitaires et autres projets commerciaux. Pour la deuxième année consécutive, Ronaldo conserve ainsi sa position de leader de ce classement mondial, consolidant sa réputation de joueur d'élite et d'homme d'affaires.
Dans le top 10, on retrouve également d'autres figures emblématiques du sport mondial. Stephen Curry, star du basketball américain évoluant avec les Golden State Warriors, est à la deuxième place avec 155 millions de dollars, dont 100 millions proviennent d'accords publicitaires. Le boxeur britannique Tyson Fury complète le podium, avec des revenus largement soutenus par ses combats rémunérés, notamment ceux organisés en Arabie saoudite.
Le football continue ainsi de dominer la liste des sportifs les mieux payés, avec des noms comme Lionel Messi, Neymar et les footballeurs français Karim Benzema (8e) et Kylian Mbappé (9e). Ces athlètes, notamment en raison de leurs contrats dans des ligues où les salaires sont devenus astronomiques, continuent d'amasser des sommes colossales, transformant les ligues telles que la Premier League anglaise, la Ligue 1 française ou encore la Saudi Pro League en véritables centres de richesse et d'attractivité pour les stars du ballon rond.

Le rôle croissant de l'Arabie saoudite dans le football mondial

Le cas de Mahrez et des autres joueurs évoluant en Arabie saoudite reflète un changement significatif dans le football mondial. Ces dernières années, l'Arabie saoudite a intensifié ses efforts pour attirer des joueurs de renommée mondiale dans ses clubs. Avec des salaires exorbitants et des contrats d'envergure, la Saudi Pro League est devenue un acteur incontournable dans le marché des transferts. Le pays met en place des stratégies pour faire de ses clubs des destinations privilégiées pour les meilleurs talents du football mondial.
Cela ne se limite pas uniquement aux footballeurs africains ou européens, mais témoigne également de l'ambition du royaume de renforcer son influence dans le sport mondial. Ce phénomène a également un impact sur les économies locales, avec un afflux de revenus publicitaires et une plus grande visibilité internationale pour les clubs saoudiens.

Un paysage sportif en évolution

L'année 2024 confirme la place centrale du football dans l'économie mondiale du sport, et les joueurs comme Mahrez, Salah et Ronaldo sont les grandes figures de cette transformation. Le sport continue de se commercialiser à grande échelle, où les revenus générés par les joueurs ne proviennent pas seulement de leur performance sur le terrain, mais aussi de leurs partenariats et de leur image de marque. Cependant, cette évolution met également en lumière les disparités entre les ligues et l'impact de l'argent dans le sport de haut niveau, soulignant l'importance croissante de la gestion des carrières des athlètes et de leur influence en dehors des stades.

RACISME DANS LE FOOTBALL

Hannibal Mejbri victime d'insultes lors du match Burnley–Preston

Lors du dernier match de Burnley contre Preston, le joueur tunisien Hannibal Mejbri a été victime d'insultes racistes de la part de Milotin Osmajtic, un joueur de Preston. L'incident a eu lieu pendant une altercation entre les deux joueurs, Mejbri exprimant sa stupéfaction face aux propos de l'adversaire. Il a immédiatement informé l'arbitre de la situation, une réaction qui montre son refus de tolérer de tels comportements. Après la rencontre, Mejbri a pris la parole sur les réseaux sociaux pour dénoncer l'incident. Sur son compte "X" (anciennement Twitter), il a affirmé : *« Je ne resterai pas silencieux sur ce qui s'est passé aujourd'hui. Je parlerai toujours du racisme où que je le voie. C'est la seule façon de changer les choses dans le sport et dans la société. »* En publiant ce message, Mejbri réitère son engagement contre la discrimination et son rôle de modèle dans la lutte contre le racisme. Le club de Preston, pour sa part, a réfuté les accusations, soulignant que Milotin Osmajtic niait fermement avoir proféré des insultes racistes. Le joueur a même exprimé sa surprise lors de la réunion avec les arbitres après la fin du match. De son côté, la Fédération tunisienne de football a rapidement réagi, condamnant fermement l'incident et exprimant son soutien total à Mejbri. Dans un communiqué, elle a réaffirmé son engagement dans la lutte contre le racisme et a assuré son soutien à son joueur face à cette agression verbale. Cet incident met en lumière un problème récurrent dans le football et dans le sport en général. Le racisme continue de se manifester sous diverses formes et nécessite une vigilance constante. Il est crucial que les clubs, les fédérations et les instances dirigeantes du football prennent des mesures plus efficaces pour éradiquer ce fléau, tout en encourageant les victimes à s'exprimer. Les gestes de solidarité, comme celui de la Fédération tunisienne de football, sont essentiels pour soutenir les joueurs et promouvoir un environnement respectueux et inclusif.

OPEN AFRICAIN DE TUNIS – 1Re JOURNÉE

Dix médailles pour l'Algérie, dont une en or

Dix médailles, dont une en or, ont été décrochées par les sélections algériennes de judo, masculine et féminine, lors de la première journée du tournoi international Open Africain de Tunis, disputée samedi.
L'unique breloque en métal précieux décrochée jusqu'ici a été l'œuvre de Khadidja Bekhira, après sa victoire en finale des moins de 57 kilos, contre la Tunisienne Chaïma Sidaoui.
De son côté, Faïza Aïssahine s'est contentée de la médaille d'argent, après sa défaite en finale des moins de 52 kg, contre la Biélorusse Diana Grigorenko, et qui était engagée dans ce tournoi sous la bannière de la Fédération internationale (IJF).
Les huit autres médailles algériennes glanées au cours de cette première journée de compétition étaient en bronze et elles étaient l'œuvre de Salah-Eddine Moudathir (-60 kg), Rachid Cherrad (-66 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg) et Ahmed Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Guebli Anaïs (-52 kg), Hadi Yasmine (-52 kg), Hanane Brahimi (-57 kg) et Amina Berrahoual (-57 kg) chez les dames.
Selon les organisateurs, 198 judokas (118 messieurs et 80 dames) représentant 19 pays sont engagés dans cette compétition, qui s'est poursuivie hier avec l'entrée en lice des catégories de poids restantes.
Avec un total de 45 judokas engagés (30 messieurs et 15 dames), l'Algérie est le pays le mieux représenté, devant la Tunisie, qui participe avec 40 judokas (21 messieurs et 19 dames).

Programme de la 2e journée (16 février) :

Messieurs :
-81 kg : Arslen Benhaoua, Nassim Guiti, Kada Boumediène Anis, Bendellah Baha-Eddine, Benazoug Aghiles-Imad.
- 90 kg : Mouad Guerroumi, Mouad Bouabaoub, Loukmane Daroul, Sid Ali Benaboura.
- 100 kg : Abdelkader Lakhal, Othmane Arbaoui, Abdallah Fala Mechache Sid Ali.
+ 100 kg : Mohamed El Mahdi Lili.

Dames :
-70 kg : Louisa Ichaâlal, Chanez Aliouane.
-78 kg : Dyhia Benchaâlal.
+78 kg : Maroua Mammeri, Yasmine Youcefi.

THE DARK KNIGHT RISES

21h25 TMC

Huit ans après la capture du Joker, et la mort de Harvey Dent, la pègre de Gotham a été mise au pas par le commissaire Gordon et ses hommes. Batman, qui a endossé la responsabilité du meurtre de Dent, n'apparaît plus en ville. Bruce Wayne vit en effet retiré dans son manoir, organisant ponctuellement des événements mondains. C'est à l'occasion de l'un d'eux, que Selina Kyle, déguisée en serveuse, s'introduit dans le manoir. Parallèlement, en Ouzbékistan, des hommes masqués prennent d'assaut un avion de la CIA et libèrent son prisonnier, le dangereux Bane, qui se rend à Gotham.

MARIE-ANTOINETTE

21h10 CANAL+

En 1783, la reine Marie-Antoinette constate que la population souffre du rude hiver qui frappe le pays. Elle demande au roi des fonds pour aider les plus démunis. A la cour de Versailles, l'influence grandissante de la duchesse de Polignac auprès de la reine suscite des jalousies. Par son entremise, Charles-Alexandre de Calonne obtient le poste de ministre et contrôleur général des finances de Louis XVI. Il découvre l'état déplorable des finances publiques.

L'ART DU CRIME

21h10 2

Dans les catacombes de Paris, une jeune femme, déguisée en vampire, est retrouvée assassinée, étendue dans un cercueil, un pieu enfoncé dans le cœur. Près du corps, une reproduction du tableau « Vampire » d'Edvard Munch. Le capitaine de police Antoine Verlay et l'historienne de l'art Florence Chassagne enquêtent au sein de la troupe de théâtre dans laquelle la victime, Sarah Angeli, une comédienne de 24 ans, jouait. Deux jours auparavant, la défunte et Cécile Monclar, la comédienne qui la remplaçait quand elle était en repos, se sont violemment disputées.

FIRST MAN : LE PREMIER HOMME SUR LA LUNE

21h05 3

En 1961, Neil Armstrong effectue un atterrissage assez brusque dans le désert de Mojave, après une mission aérienne. C'est le dernier incident en date pour Armstrong, fortement perturbé par le cancer qui a atteint sa fille âgée de deux ans et demi. Quelques mois plus tard, alors que son enfant vient de succomber à la maladie, le pilote tente se replonger très vite dans le travail. C'est ainsi qu'il décide d'intégrer le projet Gemini, visant à envoyer des hommes dans l'espace. Il participe bientôt à un entraînement intensif.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

DOUZE HOMMES EN COLÈRE

21h00 arte

Accusé du meurtre de son père, un adolescent est traduit devant la Cour de justice de New York. Comme il risque la peine capitale, la loi américaine exige l'unanimité du jury pour cette sentence soit proclamée. Sur les douze jurés, onze sont convaincus de sa culpabilité au premier tour de délibération. Seul l'un d'entre eux pense qu'il est innocent. Cet homme, un architecte vêtu de blanc, se met alors en tête de convaincre chacun des autres membres du jury que l'accusation présente des failles et que le bénéfice du doute doit profiter au jeune prévenu.

SUR LE FRONT

21h05 5

Hugo Clément enquête sur les nombreux dangers liés à la fonte des glaciers en France, menaçant les villages et les populations dans les régions montagneuses. En juin 2024, un petit village d'Isère a été soudainement ravagé par les eaux d'un lac glaciaire. Un lac glaciaire s'est aussi formé il y a 4 ans à Tignes et menace de dévaster la station de ski. La fonte d'un glacier à Chamonix libère des roches qui entrave la production d'une importante centrale hydro-électrique. Dans tout le pays, la fonte du permafrost causée par le réchauffement climatique provoque de dangereux éboulements.

FAN DES ANNÉES 80

21h10 NRJ 12

Laurence Boccolini propose de faire un bond dans le temps pour découvrir ou redécouvrir tous les grands événements qui ont marqué l'année 1986. Dans la bonne humeur, des personnalités partagent leurs souvenirs et reviennent notamment sur les succès de Lionel Richie, dont «Dancing on the Ceiling», de Corynne Charby avec «Boule de flipper» ou encore du groupe Europe avec «The Final Countdown». Dans les salles de cinéma, les films «Jean de Florette», «Manon des sources» ou «Highlander» remportent un vif succès.

CRIMES

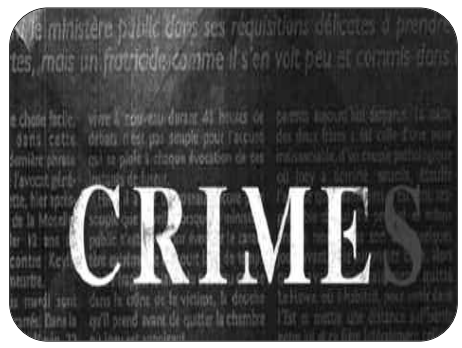

21h05 Chérie 25

Nuit sanglante au Mans, dans la Sarthe. En novembre 2004, dans un quartier huppé, un couple est retrouvé gisant dans une mare de sang. Les policiers pensent qu'il s'agit d'un cambriolage qui aurait mal tourné • Meurtre sans mobile. Le 1er septembre 1998, Michèle Gillet, âgée de 46 ans, est retrouvée morte sur la terrasse de sa maison de Lisle, petit village de Dordogne • Mystérieuse exécution. Le 2 novembre 2001, Éric Calers, père de famille et ouvrier cristallier de 40 ans, est abattu d'une balle dans le dos devant son domicile de Busnes, dans le Pas-de-Calais.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1er- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 5208 | Lundi 17 février 2025

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:07
Dohr	13:02
Asr	16:05
Maghreb	18:34
Icha	19:53

UN FRONT AFRICAIN UNI POUR LA JUSTICE ET LA RÉPARATION POUR LES CRIMES HISTORIQUES

LE PASSÉ RATTRAPE LES ANCIENS PAYS COLONIAUX !

Les peuples d'Afrique ont vécu une terrible violence du fait colonial avec des morts, des expropriations, des privations de liberté et surtout une négation profonde de la dignité humaine par la domination politique, économique et culturelle.

PAR : IDIR AMMOUR

Pour procéder plus facilement au pillage systématique des ressources du continent africain, les colons ont soumis des populations civiles aux travaux forcés avec à la clé des millions de victimes. Les blessures sont toujours vivantes et douloureuses et rendent tellement pitoyables les évocations indécentes de certains médias et aventuriers en politique de mettre en valeur le colonialisme au dépend des chiffres éloquents d'horreur de cette période. En effet, l'opinion commune au nord comme au sud du continent africain continue d'attribuer à la colonisation les malheurs de l'Afrique en général. Et, par rivalité, de l'autre côté de la méditerranée, particulièrement ceux de l'extrême droite attribuent les « *aspects positifs* » de leurs conquêtes. Les nouvelles générations post-indépendance africaines n'ont certes pas connu cette douloureuse période coloniale mais le porte sur leurs épaules comme un fardeau, le ressentant à plus d'un titre. En effet, aujourd'hui, plus que jamais, il est temps de remettre les pendules à l'heure et mettre tous les acteurs devant leurs responsabilités. Pour cela, les héritiers africains ont ont décidé de la ressusciter dans une réunion de haut niveau organisée à Addis Abeba sous le thème : (La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations). Les participants aux travaux de cette reunion ont souligné, à l'occasion, la nécessité de créer un front commun et uni pour la justice et la réparation pour les crimes historiques et les atrocités commises contre les Africains, notamment le colonialisme, la discrimination raciale et les génocides. En effet, ils ont appelé à une action collective pour réparer l'injustice historique, et remédier aux séquelles de la colonisation, de l'esclavage et de la discrimination raciale, appelant la Commission de l'UA à mener des efforts pour reconnaître et documenter les effets du colonialisme et de l'esclavage sur les sociétés africaines. Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer pour « *l'obtention d'indemnisations financières pour les pays et les sociétés africaines victimes de l'exploitation coloniale, en sus de l'investissement dans les infrastructures, l'éducation et la prise en charge sanitaire pour soutenir le développement économique* ». Les participants ont, également, souligné l'importance majeure de la question des réparations pour les Africains, et la possibilité que l'initiative contribue à rapprocher l'Afrique et la diaspora, ajoutant que « *la question de la traite transatlantique des esclaves et des politiques coloniales a affecté le continent* ».

I.A.

GHAZA :

Trois Palestiniens tombent en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste à Rafah

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, hier, dans un bombardement de l'armée sioniste à Rafah, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Un drone de l'armée sioniste a visé un rassemblement de Palestiniens à l'est de la ville de Rafah, faisant trois martyrs et plusieurs blessés, précise Wafa.

Entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, les forces d'occupation sionistes ont lancé une agression contre la bande de Ghaza, faisant au moins 158.000 victimes, entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 14.000 personnes portées disparues.

L'agression sioniste a également provoqué le déplacement de plus de 85% des Palestiniens de la bande de Ghaza, soit plus de 1,93 million de personnes sur les 2,2 millions que compte l'enclave palestinienne.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 (8E ÉTAPE) :

76 COUREURS AU DÉPART DE LA 8E ÉTAPE, LONGUE DE 197,8 KM

Soixante seize (76) coureurs ont pris dimanche le départ de la huitième étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), reliant Laghouat à Ghardaïa sur une distance de 197,8 km, l'étape la plus longue du TAC-2025 et qui sera déterminante pour le vainqueur final du maillot jaune.

Sur les 77 coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée lors de la 7e étape, courue samedi entre Djelfa et Laghouat (107,5 km), seul le Belge Hermans Cas de la formation «Team Flanders» a manqué le départ de cette 8e étape, qui sera sans doute longue et éprouvante pour le peloton du TAC-2025.

Samedi, l'Algérien Yacine Hamza (Team Madar Pro-Cycling) a signé sa sixième victoire sur le Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), en dominant le sprint de la septième étape entre Djelfa et Laghouat (107,5 km), conservant ainsi le maillot jaune de leader avant la grande explication de ce dimanche.

Aux classements des autres maillots, l'Erythréen Maekele Milkiyas a gardé le blanc du meilleur espoir (U23), alors que son compatriote Berhane Hebron possède toujours le maillot à pois de meilleur grimpeur.

De son côté, l'Allemand Moritz Czaasa, grand animateur de cette septième étape a endossé le maillot orange du coureur le plus combatif.

Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.

Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge

Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

PROTECTION CIVILE:

Poursuite des campagnes de sensibilisation aux différents risques

Les campagnes de sensibilisation organisées par les services de la Protection civile dans le cadre de la prévention contre les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone et aux accidents de la route se poursuivent via des caravanes de sensibilisation qui sillonnent les différentes régions du pays, a-t-on appris auprès de ces services.

Dans le cadre de ces campagnes de sensibilisation et de prévention contre les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone lancées début octobre 2024 au titre du programme tracé, les caravanes ont sillonné toutes les wilayas pour donner des conseils et orientations aux citoyens en leur distribuant des dépliants, et diffusant des spots publicitaires via les réseaux sociaux.

Les campagnes sont intensives lors de baisse considérable des températures ou la diffusion d'un bulletin spécial (BMS) par l'Office national de la météorologie, et ce en sus des interventions via les émissions de radio et de télévision.

S'agissant de la prévention contre les accidents de la route, les campagnes de sensibilisation se poursuivent tout au long de l'année, en coordination avec les partenaires et acteurs sur le terrain.

Le bilan des services de la Protection civile arrêté depuis le début de l'année fait état de 46 morts suite à des asphyxies et intoxications au monoxyde de carbone, alors que 711 personnes ont été secourues au titre de 303 interventions.

Les accidents de la route ont fait durant la même période, 213 morts et 7791 blessés impliquant 6909 interventions.